

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°103

Août 2009



RAPPORT ANNUEL

Rapport d'activités de la CSSF en anglais

La version anglaise du rapport d'activités 2008 de la CSSF est disponible dans sa version intégrale sur le site Internet de la CSSF, rubrique « Publications », sous-rubrique « [Annual Report 2008](#) ».

STATISTIQUES

■ BANQUES

Somme des bilans des banques au 30 juin 2009 en baisse

La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 847,855 milliards au 30 juin 2009 par rapport à EUR 850,191 milliards au 31 mai 2009, soit une baisse de 0,27%.

Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle est resté inchangé à 148 unités au 31 juillet 2009.

Le nombre total de personnes employées auprès des établissements de crédit luxembourgeois s'élève à 26.870 au 30 juin 2009 par rapport à 26.961 au 31 mars 2009, ce qui représente une baisse de 91 unités (-0,34%).

■ SOCIÉTÉS DE GESTION

Agrément d'une nouvelle société de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La Commission de Surveillance du Secteur Financier informe qu'une nouvelle société de gestion a été inscrite sur le tableau officiel des sociétés de gestion régies par le chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Il s'agit en l'occurrence de l'entité suivante: NBG Asset Management Luxembourg.

La société de gestion sous rubrique est exclusivement active dans le domaine de la gestion collective.

Suite à la fusion de la société de gestion CR Firenze Gestion Internationale S.A. avec Eurizon Capital S.A. , le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un Etat membre de l'Union européenne s'élève à 192 au 31 juillet 2009.

STATISTIQUES

■ PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Augmentation de la somme des bilans des PSF au 30 juin 2009

Suivant les données provisoires établies au 30 juin 2009, la somme des bilans de l'ensemble des PSF (270 entités en activité) se chiffre à EUR 27,427 milliards contre EUR 25,620 milliards au 31 mai 2009 (266 entreprises en activité), soit une augmentation de 7,05% sur un mois.

Cette augmentation de la somme des bilans entre les mois de mai 2009 et juin 2009 est attribuable presque exclusivement à un nouveau PSF, de taille importante, inscrit sur la liste officielle des PSF au titre de « professionnel effectuant des opérations de prêts ».

Le personnel employé auprès des PSF est passé de 13.605 au 31 décembre 2008 (257 entreprises en activité) à 13.434 unités au 31 mars 2009 (266 entités agréées), soit une réduction de 171 unités au cours du premier trimestre 2009 pour s'établir au 30 juin 2009 à 13.420 unités.

La diminution du personnel auprès des PSF au cours des six premiers mois de l'année 2009 résulte en grande partie d'une réduction des effectifs auprès de certains PSF de support, notamment certains agents de communication à la clientèle. Cette évolution négative a cependant pu être atténuée partiellement par les entités nouvellement inscrites au tableau officiel des PSF pendant le premier trimestre 2009 et surtout au cours du 2e trimestre 2009.

Le résultat net provisoire pour l'ensemble des 270 entreprises en activité à la fin du mois de juin 2009 s'élève à EUR 893,74 millions contre EUR 771,12 millions au 31 mai 2009

(266 entités en activité).

Vu sur une période de douze mois, le résultat net provisoire pour l'ensemble des PSF est passé d'EUR 318,24 millions au 30 juin 2008 (252 entités actives) à EUR 893,74 millions au 30 juin 2009 (270 entités en activité), soit une progression de 180,84 %.

Cette hausse notable du résultat net global de l'ensemble des PSF entre les mois de juin 2008 et de juin 2009 est attribuable surtout à une entité de taille importante nouvellement agréée au cours de l'année 2008 au titre de « professionnel effectuant des opérations de prêts ».

STATISTIQUES

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Agrément de deux nouvelles sociétés d'investissement en capital à risque (SICAR)

Depuis la publication de la dernière Newsletter, deux nouvelles SICAR ont été inscrites sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR).

Le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 229 unités au 5 août 2009.

Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'est élevé à 23 unités au 7 août 2009.

Au 31 juillet 2009, 13 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) ont été inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'est élevé à 12 au 31 juillet 2009.

REGLEMENTATION NATIONALE

Circulaire CSSF 09/410

Modification du schéma de reporting prudentiel comptable : Introduction du nouveau sous-tableau B 2.5 E « Détails sur les impôts »

La circulaire CSSF 09/410 fait suite aux circulaires CSSF 07/331, CSSF 07/316, ainsi qu'à la lettre circulaire du 18 février 2009 concernant le recensement des impôts au 31 décembre 2008, et modifie le schéma de reporting prudentiel comptable en introduisant un nouveau sous-tableau intitulé B 2.5 E « Détails sur les impôts ».

Compte tenu de l'importance que ces données revêtent pour la surveillance prudentielle et que le détail relatif aux charges et produits d'impôts des établissements de crédit ne figure pas dans le schéma de reporting prudentiel comptable, tel que publié par la circulaire CSSF 07/316, la CSSF a décidé de formaliser cette collecte d'information en introduisant un nouveau sous-tableau B 2.5 E « Détails sur les impôts » qui fera partie intégrante du tableau de reporting existant B 2.5 « Informations complémentaires au compte de résultat ».

En effet, la CSSF avait lancé par sa lettre circulaire du 18 février 2009 une première collecte ad hoc d'informations de détail via le moyen des enquêtes spécifiques (enquête spécifique IMP).

Cette collecte ad hoc est désormais formalisée et simplifiée par la circulaire CSSF 09/410 qui introduit un nouveau sous-tableau B 2.5 E « Détails sur les impôts » et qui fera dorénavant partie intégrante du tableau de reporting existant B 2.5 « Informations complémentaires au compte de résultat ».

Les renseignements demandés dans le nouveau tableau B 2.5 E sont à fournir uniquement sur une base individuelle, non consolidée (seule en version L) et sont à remettre une première fois au 31 décembre 2009.

Finalement, la circulaire CSSF 09/410 indique au lecteur les différents liens Internet où se trouvent les documents définissant le contenu, le format et les spécificités techniques de ce nouveau reporting électronique.

REGLEMENTATION INTERNATIONALE

Publication par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) des documents « Enhancements to the Basel II Framework » et « Revision to the Basel II Market Risk Framework »

Le 13 juillet 2009, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« Comité de Bâle ») a publié deux ensembles de documents finaux sur l'amélioration des trois piliers du dispositif de « Bâle II » d'une part ainsi que sur le renforcement des règles en matière d'exigences minimales de fonds propres pour les positions du portefeuille de négociation d'autre part. Ces publications font partie du programme du Comité de Bâle visant à renforcer le cadre réglementaire en tenant compte des leçons tirées des turbulences survenues sur les marchés financiers.

Dans le premier ensemble de documents « *Enhancement to the Basel II Framework* » (<http://www.bis.org/publ/bcbs157.pdf>), le Comité vise à renforcer le traitement de certaines positions de titrisations dans le premier pilier (exigences minimales de fonds propres). Il introduit des pondérations de risque plus élevées pour les expositions de « re-titrisation » (dits CDO de ABS) afin de mieux refléter le risque inhérent à ces produits, et augmente le facteur de conversion de crédit pour les facilités de trésorerie à court-terme vers des « conduits » du hors-bilan. Le Comité de Bâle exige également que les banques effectuent des analyses de crédit plus rigoureuses sur les expositions de titrisations bénéficiant d'une notation externe.

REGLEMENTATION INTERNATIONALE

En plus des nouvelles mesures du pilier I, cet ensemble de publications inclut des lignes directrices supplémentaires relatives au pilier II (le processus de surveillance prudentielle) ainsi qu'au niveau du pilier III (discipline de marché). Ces lignes directrices portent également sur les faiblesses des pratiques de gestion des risques qui sont apparues lors de la crise. Elles relèvent les normes concernant:

la gouvernance et la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise;

la prise en compte du risque des expositions de hors-bilan et des activités de titrisation;

la gestion des concentrations de risque; et

les incitations pour les banques afin de mieux gérer les risques et revenus sur le long-terme.

Les lignes directrices précitées comprennent également les principes sur les pratiques saines de rémunération (« *FSF Principles for Sound Compensation Practice* ») publiées au mois d'avril 2009 par le Conseil de stabilité financière (précédemment Forum de stabilité financière (FSF)). Le Comité débutera immédiatement ses travaux sur l'implémentation pratique de ces principes à travers son groupe de travail « Standards Implementation Group (SIG) ».

Les améliorations du troisième pilier du dispositif (discipline de marché) comprennent des obligations de publication renforcées pour les positions de titrisation, les expositions du hors-bilan et les activités liées au portefeuille de négociation. Ces obligations de publication supplémentaires contribueront à réduire les incertitudes des marchés sur la solidité des bilans des banques liés aux activités de marché.

Les banques et les autorités de surveillance, y compris la CSSF, devront mettre en œuvre les dispositions relatives aux instructions du Pilier 2 avec effet immédiat. Les nouvelles exigences de fonds propres sous le Pilier 1 et la publication des informations requise sous le Pilier 3 devront être implémentées au plus tard pour le 31 décembre 2010. Le Comité de Bâle a également décidé de maintenir en place les planchers « Bâle I » pour les banques utilisant les approches avancées après fin 2009.

Le deuxième ensemble de documents « *Revisions to the Basel II market risk framework* » (<http://www.bis.org/publ/bcbs158.pdf>) et « *Guidelines for computing capital for incremental risk in the trading book* », (<http://www.bis.org/publ/bcbs159.pdf>), qui prendra effet fin 2010, introduit des exigences de fonds propres plus élevées pour tenir compte du risque de crédit lié aux positions du portefeuille de négociation généré par des produits « complexes ». Ces exigences incluent également une obligation de calcul d'une valeur-en-risque (VaR) « stressée » pour les banques utilisant un modèle interne qui, d'après le Comité de Bâle, contribuera à réduire la cyclicité du régime actuel d'exigences minimales de fonds propres.

COMMUNIQUES DE PRESSE

■ SITUATION GLOBALE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE JUIN 2009

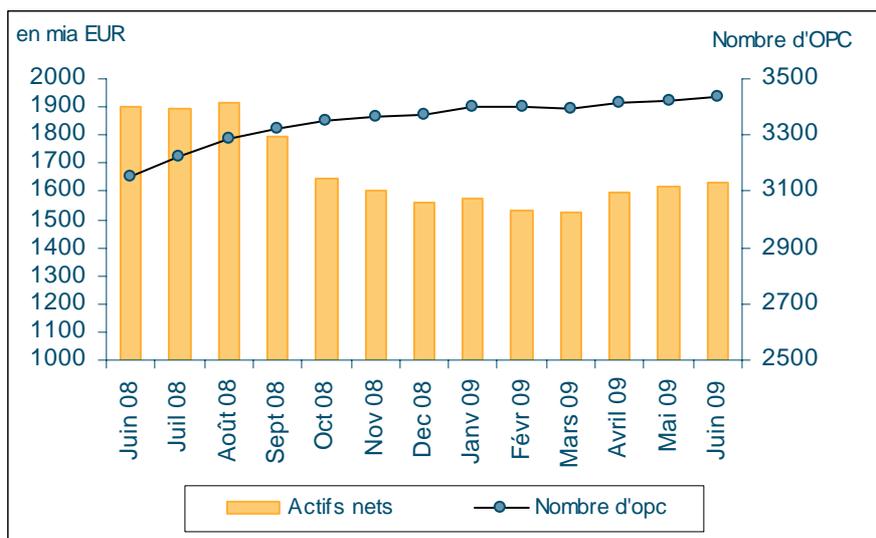
Communiqué de presse du 27 juillet 2009

I. Situation globale

Au 30 juin 2009, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 1.631,256 milliards contre EUR 1.619,269 milliards au 31 mai 2009, soit une augmentation de 0,74% par rapport au mois de mai 2009. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en régression de 14,24%.

L'augmentation de 0,74% des actifs nets des OPC luxembourgeois au mois de juin s'explique par une augmentation de 0,48% due à l'impact des marchés financiers et une augmentation de 0,26% provenant de l'investissement net en capital.

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a enregistré au mois de juin une variation positive se chiffrant à EUR 11,987 milliards. Cette variation positive d'EUR 11,987 milliards se répartit en EUR 7,715 milliards dû à l'impact positif des marchés financiers et en EUR 4,272 milliards provenant d'émissions nettes positives.



Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.435 par rapport à 3.425 le mois précédent. 2.057 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 10.794 compartiments. En y ajoutant les 1.378 entités à structure classique, un nombre total de 12.172 entités sont actives sur la place financière.

L'évolution des marchés d'actions au mois de juin se caractérise par une volatilité élevée due principalement à la publication d'informations plus mitigées quant aux prévisions de croissance économique. Le marché japonais a fait exception à la tendance latérale des autres marchés d'actions et a clôturé en juin avec une hausse, suite à la mise en place de programmes étatiques de relance de l'économie.

COMMUNIQUES DE PRESSE

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à actions au mois de juin est illustrée dans le tableau ci-dessous:

Evolution des OPC à actions au mois de juin 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	1,94%	0,94%
Actions européennes	-1,05%	0,40%
Actions américaines	1,22%	-0,30%
Actions japonaises	3,92%	-0,79%
Actions Europe de l'Est	-2,88%	-1,55%
Actions Asie	1,27%	3,28%
Actions Amérique latine	-1,00%	0,83%
Actions autres	-0,24%	1,50%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

Concernant les marchés obligataires, on a pu observer au mois de juin sur le segment des obligations d'Etat en Europe une évolution favorable des cours, ceci en raison d'une baisse des anticipations d'inflation et d'une demande constante de la part des investisseurs pour des obligations d'Etat. Aux Etats-Unis, dû à l'augmentation de l'aversion au risque des investisseurs et dû à la diminution des craintes d'une dégradation du rating des obligations d'Etat américaines, les cours des obligations d'Etat américaines sont repartis pour un mouvement à la hausse à partir de mi-juin.

Sur le segment des obligations privées, le regain de confiance des investisseurs s'est poursuivi au mois de juin. Cette tendance s'est reflétée dans une nouvelle réduction des spreads, ce qui a positivement impacté les cours des obligations privées au mois de juin. Le remboursement des aides étatiques par quelques banques américaines a contribué à cette évolution positive.

Parallèlement, sur les marchés monétaires les taux des prêts interbancaires ont continué à diminuer au mois de juin. La poursuite des efforts de la Banque Centrale Européenne à alimenter le marché monétaire avec des liquidités a contribué à cette tendance.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de juin 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,11%	-2,92%
Marché monétaire en USD	-0,24%	-1,05%
Marché monétaire marché global	0,35%	-2,24%
Obligations européennes	1,05%	1,74%
Obligations américaines	1,34%	-2,82%
Obligations marché global	0,78%	1,61%
Obligations High Yield	2,63%	3,32%
Autres	1,35%	2,98%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

COMMUNIQUES DE PRESSE

L'évolution des actifs nets des OPC luxembourgeois à revenu diversifié et des fonds de fonds au mois de juin est illustrée dans le tableau suivant:

OPC diversifiés et fonds de fonds au mois de juin 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
OPC diversifiés	0,07%	0,57%
Fonds de fonds	0,31%	-0,63%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

II. Ventilation des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

Le tableau suivant montre le développement du nombre respectivement des avoirs nets des OPC et des FIS.

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2006	1 469	1 516,540 €	552	249,916 €	217	78,394 €	2 238	1 844,850 €
31/01/2007	1 482	1 558,650 €	556	256,698 €	222	80,462 €	2 260	1 895,810 €
28/02/2007	1 490	1 568,660 €	561	259,029 €	227	81,018 €	2 278	1 908,707 €
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013 €	228	81,615 €	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263 €	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616 €	578	277,244 €	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029 €	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027 €	586	285,907 €	302	91,043 €	2 407	2 052,977 €
31/08/2007	1 538	1 649,820 €	585	288,727 €	337	96,757 €	2 460	2 035,304 €
30/09/2007	1 547	1 668,478 €	588	289,818 €	366	100,848 €	2 501	2 059,144 €
31/10/2007	1 599	1 713,963 €	608	297,171 €	411	112,385 €	2 618	2 123,519 €
30/11/2007	1 639	1 652,126 €	618	294,554 €	504	117,117 €	2 761	2 063,797 €
31/12/2007	1 653	1 645,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,107 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,653 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €
30/04/2009	1 847	1 213,147 €	697	240,906 €	871	138,879 €	3 415	1 592,932 €
31/05/2009	1 849	1 243,508 €	693	235,626 €	883	140,135 €	3 425	1 619,269 €
30/06/2009	1 846	1 255,762 €	691	232,770 €	898	142,724 €	3 435	1 631,256 €

COMMUNIQUE DE PRESSE

■ COMPTES DE PROFITS ET PERTES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU 30 JUIN 2009

Communiqué de presse du 22 juillet 2009

Sur base de chiffres provisoires¹, la Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à 3'396 millions d'EUR au 30 juin 2009. Ce chiffre représente une hausse de 11,3% par rapport au 30 juin 2008, date à laquelle le résultat avant provisions s'élevait à 3'050 millions d'EUR.

Du côté des revenus, les tendances observées au premier trimestre 2009 se sont confirmées. Le poste des autres revenus, qui comprend en particulier les variations de juste valeur de titres détenus par les banques, renoue désormais avec les excédents. Alors que les titres à revenu fixe ont effacé au premier semestre 2009 certaines moins-values enregistrées en 2008, le solde des autres revenus s'établit à +306 millions d'EUR contre une perte de 88 millions d'EUR il y a un an. L'orientation à la hausse se poursuit également au niveau des revenus d'intérêts où les banques profitent toujours de conditions de transformation d'échéances favorables. Pourtant la progression de la marge sur intérêts, qui comprend les revenus d'intérêts et les dividendes, se limite à 6,9% en raison de la forte diminution des dividendes que les banques luxembourgeoises ont perçus de leurs filiales au cours du premier semestre 2009. En 2008, ces dividendes relatifs au bon exercice 2007 avaient été particulièrement élevés. S'agissant des revenus de commissions, la baisse se maintient à 16,4% en glissement annuel. Ce recul s'explique par la chute des valeurs boursières sur l'année 2008 qui diminue d'autant les commissions de gestion perçues par voie d'assiette et qui décourage les activités d'intermédiation boursière pour compte d'investisseurs devenus plus réticents. Dans l'ensemble, les revenus bancaires affichent une hausse de 6% en comparaison annuelle.

Etant donné par ailleurs la diminution de 1,5% des frais généraux, le résultat avant provisions progresse de 11,3% par rapport au 30 juin 2008. Compte tenu des constitutions nettes de provisions occasionnées par l'évolution conjoncturelle au premier semestre 2009, le résultat net, qui tient compte des provisions non comprises dans le résultat avant provisions, retrouve le niveau de juin 2008.

Compte de profits et pertes au 30 juin 2009

Postes en millions d'EUR	Juin 2008	Juin 2009	%
Marge d'intérêts ²	3'379	3'613	+6,9%
⁹ Revenus de commissions	1'932	1'616	-16,4%
Autres revenus nets	-88	306	
Produit bancaire	5'222	5'535	+6,0%
Frais de personnel	-1'197	-1'195	-0,1%
Autres frais généraux	-975	-943	-3,3%
Frais généraux	-2'172	-2'139	-1,5%
Résultat avant provisions	3'050	3'396	+11,3%

¹ Les banques reprises dans l'échantillon représentent 96,1% du résultat avant provisions de l'exercice 2008.

² Y compris les dividendes perçus de la part des filiales

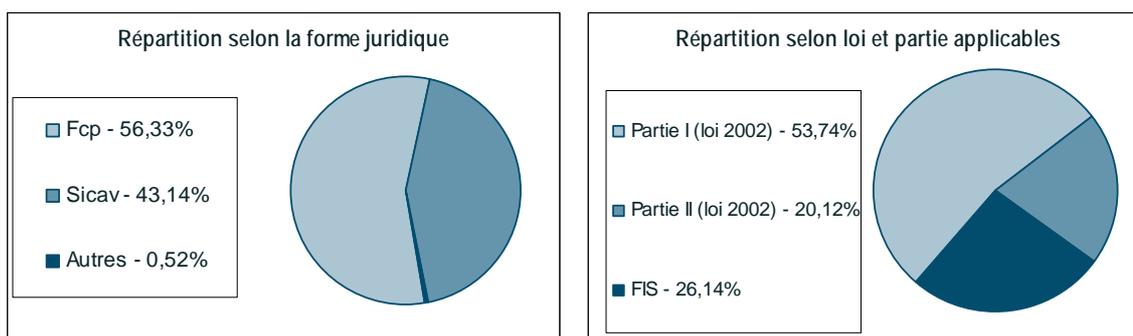
STATISTIQUES OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif

Situation au 30 juin 2009

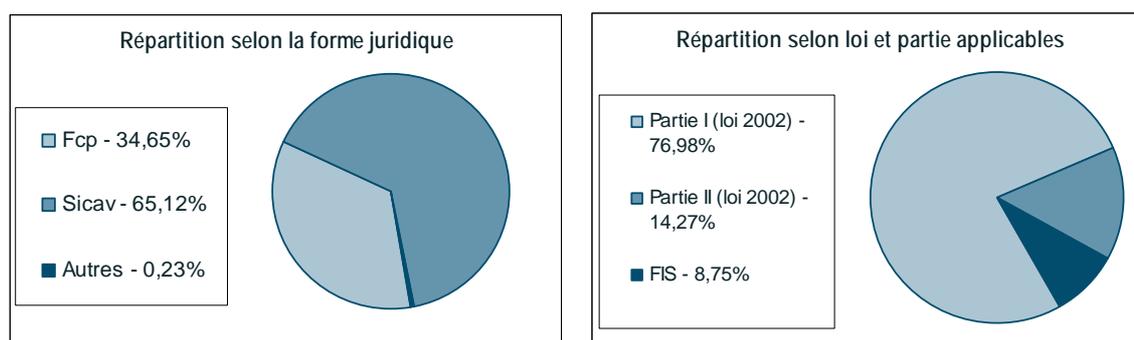
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

■ NOMBRE D'OPC



Loi, partie / forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	1 204	642	0	1 846
Partie II (loi 2002)	302	381	8	691
FIS	429	459	10	898
TOTAL	1 935	1 482	18	3 435

■ ACTIFS NETS DES OPC



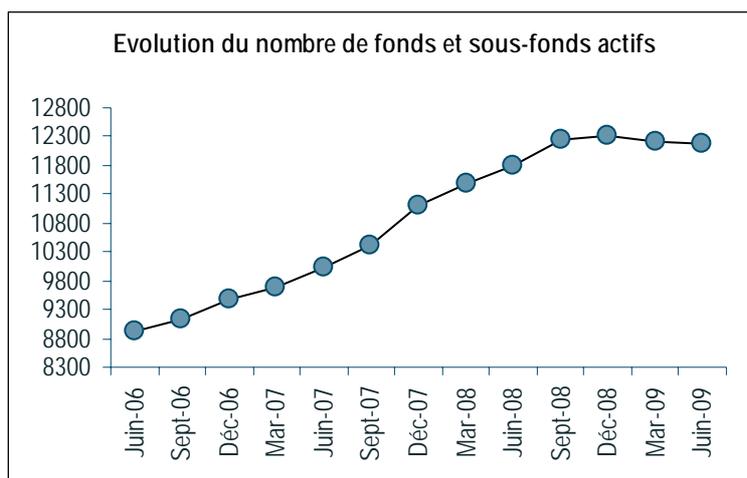
Loi, partie / forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	409,936	845,826	0,000	1 255,762
Partie II (loi 2002)	80,415	151,283	1,072	232,770
FIS	74,897	65,117	2,710	142,724
TOTAL	565,248	1 062,226	3,782	1 631,256

STATISTIQUES OPC

■ ORIGINE DES PROMOTEURS DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Allemagne	332,325	20,4%
Etats-Unis	325,916	20,0%
Suisse	268,724	16,5%
Grande-Bretagne	167,784	10,3%
Belgique	138,392	8,5%
Italie	135,552	8,3%
France	111,221	6,8%
Pays-Bas	36,896	2,2%
Luxembourg	25,897	1,6%
Japon	25,179	1,5%
Autres	63,370	3,9%
TOTAL	1 631,256	100,0%

■ EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITES



■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	751,318
VM à revenu variable (**)	424,300
VM diversifiées (***)	262,036
Fund of funds (****)	135,817
Liquidités	18,644
Immobilier	20,064
Futures, options, warrants	15,744
Divers (*****)	3,333
TOTAL	1 631,256

(*) dont 326,792 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

(**) dont 3,927 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,276 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(***) dont 1,462 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,324 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(****) dont 0,186 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées

(*****) dont 0,057 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES : STATISTIQUES

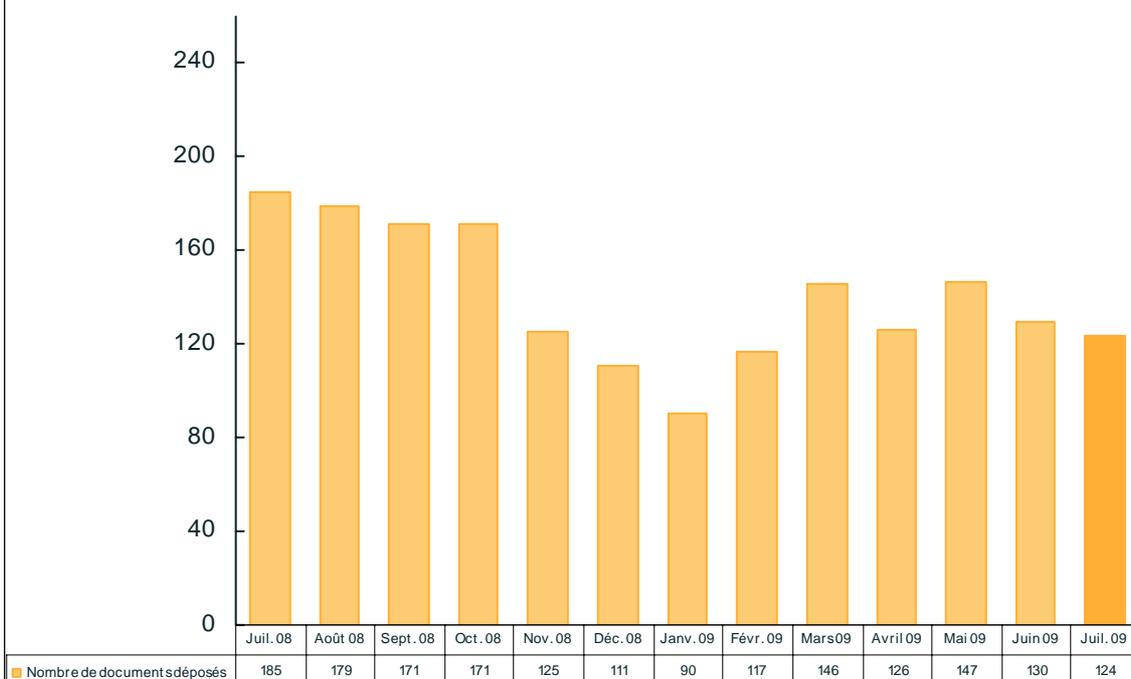
■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. ACTIVITE D'APPROBATION

1.1. Demandes d'approbation

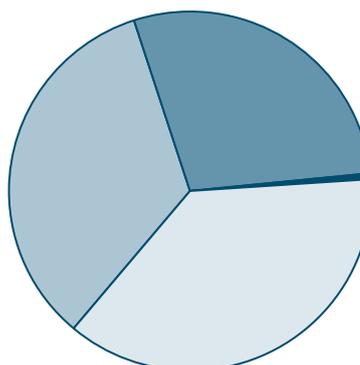
Pour le mois juillet 2009, un total de 124 demandes d'approbation a été déposé à la CSSF dont 35 prospectus, 42 prospectus de base, 1 document d'enregistrement et 46 suppléments.

Nombre de documents déposés de juillet 2008 à juillet 2009



Répartition des documents déposés au mois de juillet 2009

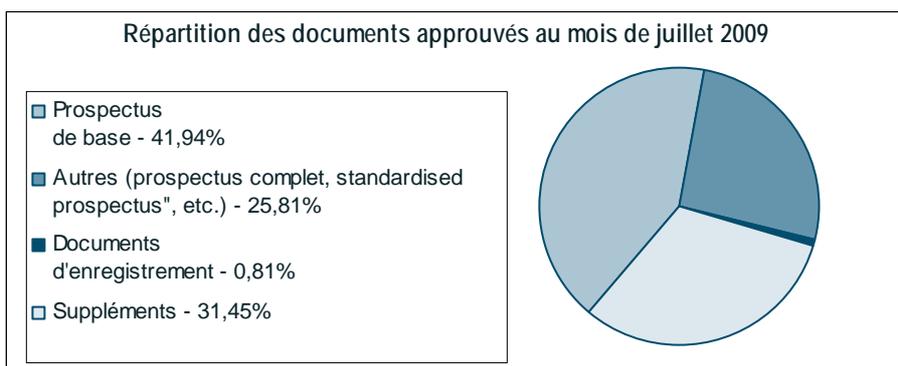
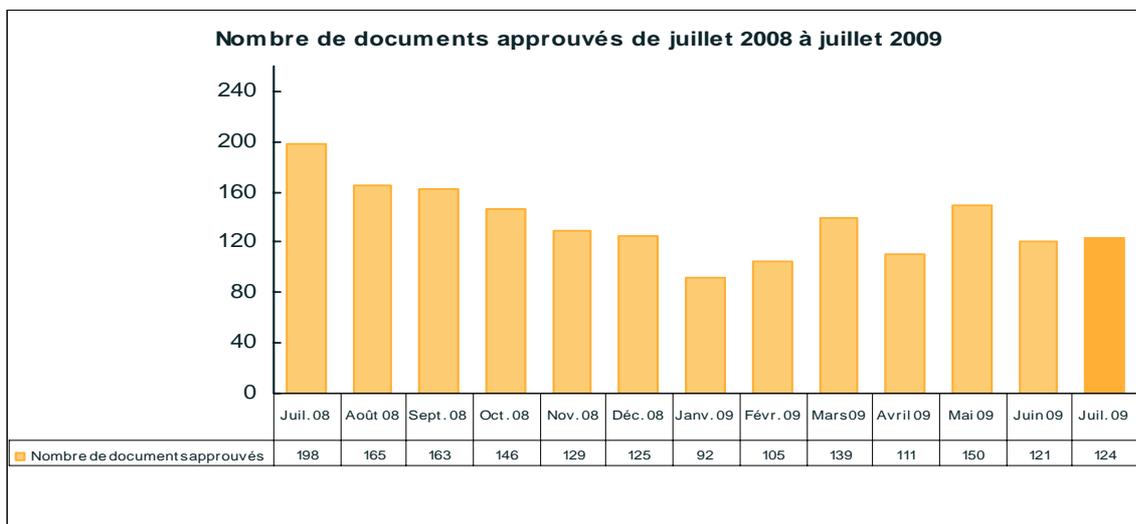
- Prospectus de base - 33,87%
- Autres (prospectus complet, 'standardised prospectus', etc.) - 28,23%
- Documents d'enregistrement - 0,81%
- Suppléments - 37,10%



PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES : STATISTIQUES

1.2. Documents approuvés

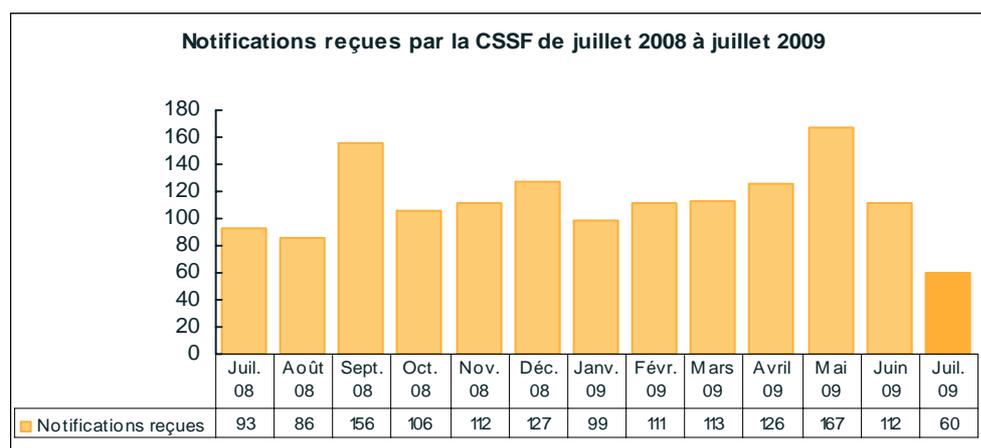
Pour le mois juillet 2009, un total de 124 documents a été approuvé par la CSSF dont 32 prospectus, 52 prospectus de base, 1 document d'enregistrement et 39 suppléments.



2. ACTIVITE DE NOTIFICATION

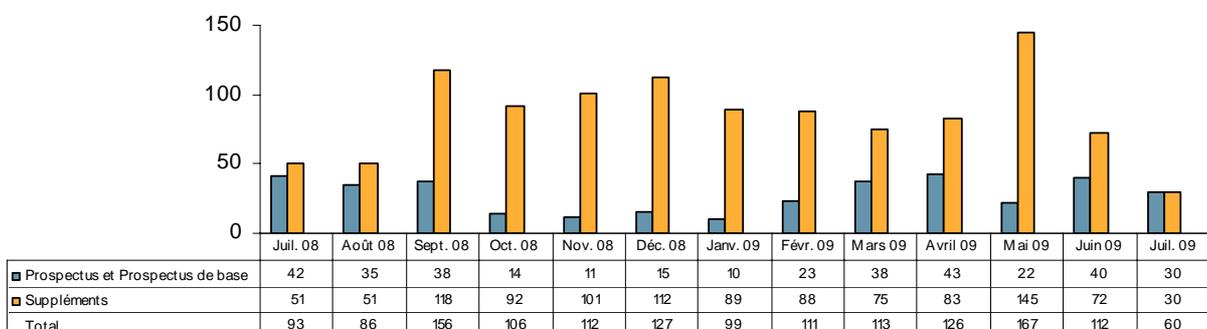
2.1. Notifications reçues par la CSSF

Pour le mois juillet 2009, la CSSF a reçu 60 notifications (relatives à 30 prospectus et prospectus de base et à 30 suppléments) en provenance des autorités compétentes de plusieurs Etats membres de l'Union européenne.



PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES : STATISTIQUES

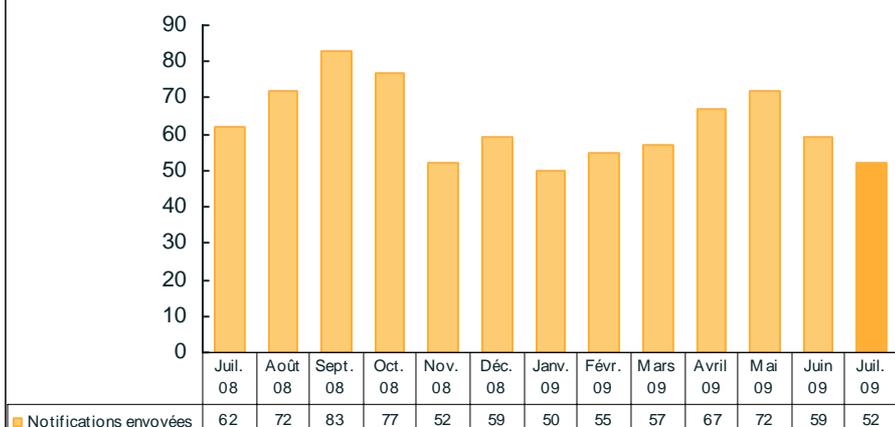
Evolution et répartition des notifications reçues par la CSSF



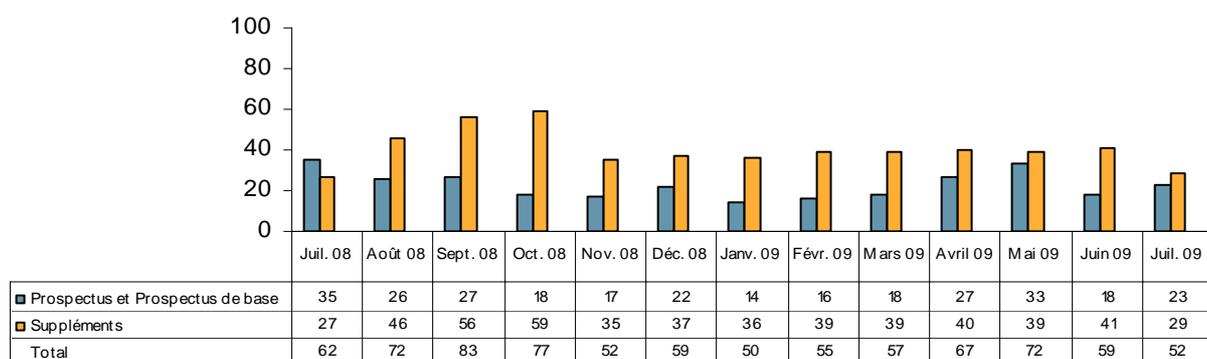
2.2. Notifications envoyées par la CSSF

Pour le mois juillet 2009, la CSSF a envoyé des notifications pour 52 documents* (23 prospectus et prospectus de base et 29 suppléments) approuvés par ses soins vers les autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne.

Notifications envoyées par la CSSF de juillet 2008 à juillet 2009



Evolution et répartition des notifications envoyées par la CSSF



* Ce chiffre correspond au nombre de documents pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Nouvelle inscription :

Banque Havilland S.A.

35a, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Retrait :

Kaupthing Bank Luxembourg S.A.

Dissolution sans liquidation le 10 juillet 2009

Changement de nom :

HVB Banque Luxembourg S.A. est devenu

UniCredit Luxembourg S.A.

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouvelles autorisations :

BELVALL CAPITAL S.A.

26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg

Catégories : conseiller en investissement, courtier en instruments financiers, commissionnaire, gérant de fortunes et preneur d'instruments financiers

LAB DATAVAULT PSF S.A.

Zone Industrielle, L-5366 Munsbach

Catégories : agent de communication à la clientèle, opérateur de systèmes informatiques primaires et du secteur financier, opérateur de systèmes informatiques secondaires et de réseaux de communication à la clientèle

OES EUROPE S.A R.L.

15, rue Edward Steichen, L-1540 Luxembourg

Catégorie : courtier en instruments financiers

SIX PAY S.A.

10, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach

Catégorie : Professionnel du secteur financier auquel s'applique la section 1 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exclusion des catégories de PSF visées également par la section 2 et les sous-sections 2 et 3 du même chapitre

Changements de nom :

FIDESSA ASSET MANAGEMENT S.A. est devenu

FIDESSA S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. est devenu

INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

GUIDANCE S.A. est devenu

Devoteam Guidance S.A.

LISTES OFFICIELLES

Elargissement de statut :

FINANCIERE CENTURIA LUXEMBOURG S.A.

Ajout des statuts d'agent teneur de registre, agent administratif du secteur financier et agent de communication à la clientèle à ceux de domiciliataire de sociétés et professionnel effectuant des services de constitution et de gestion de sociétés

Changements d'adresse :

CAPITAL AT WORK INT'L S.A.

12, rue Léon Laval, L-3372 Leudelange

EURINVEST PARTNERS S.A.

1, rue des Maximins, L-8247 Mamer

EUROPEAN FUND SERVICES S.A.

18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

INTERINVEST S.A.

17, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg

■ LISTE DES SOCIETES DE GESTION

Nouvelle société :

NBG Asset Management Luxembourg

16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
activité: uniquement gestion collective

Changement de nom :

Luxemburger Kapitalanlagegesellschaft S.A. est devenu
GS&P Kapitalanlagegesellschaft S.A.

■ LISTE DES SICAR

Nouvelles sociétés :

PARTNERS GROUP GLOBAL INFRASTRUCTURE 2009 S.C.A., SICAR,
55, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

PRAX CAPITAL CHINA GROWTH FUND III, S.C.A., SICAR,
6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach

■ LISTE DES ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Changement d'adresse :

VIVALDIS – GESELLSCHAFT FÜR STRUKTURIERTE LÖSUNGEN S.A.

7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de juin 2009 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Durant le mois de référence, les quarante organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été inscrits sur la liste officielle :

1) OPC partie I :

- AMC FUND, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
- AXA IM COMFORT, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
- BANCA IMI ALGORITHMIC STRATEGY FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- BREVAN HOWARD INVESTMENT FUND II, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- COMMUNITY INVESTING FUND, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- COPACORE FUND, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- DB ADVISORS SICAV, 2, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
- DEKALUX-FRL MIX., 5, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- EURIZON FOCUS FORMULA AZIONI 2015 - 5, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- INDIGO, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- INFINUS, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
- KEMPEN INTERNATIONAL FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- UNIPROFIANLAGE (2015/II), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIPROFIANLAGE (2017), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIPROFIANLAGE (2021), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- UNIPROFIANLAGE (2025), 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

2) OPC partie II :

- ANTAIOS GERMAN DEEP VALUE FUND, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
- RHENMAN & PARTNERS FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
- SCHRODER SMBC GLOBAL BOND SERIES, 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg
- UFG FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange

3) FIS :

- ABERDEEN ALPHA, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
- ADCB FUNDS FCP-SIF, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- AL OPPORTUNITIES, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- ALCENTRA FUND S.C.A. SICAV-SIF, 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg
- ARBORESCENCE INVESTMENT, 2, place de Metz, L-1930 Luxembourg
- CAPITAL DYNAMICS S.C.A., 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- CAPMAN PUBLIC MARKET FUND FCP-SIF, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
- DASOS TIMBERLAND FUND I, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- DEKA LOAN INVESTORS LUXEMBOURG I SICAV-FIS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA LOAN INVESTORS LUXEMBOURG II SICAV-FIS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA LOAN INVESTORS LUXEMBOURG III SICAV-FIS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- DEKA MULTI ASSET INVESTORS LUXEMBOURG SICAV-FIS, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- EURO EJENDOMME HOTELFONDS I SICAV-FIS, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
- HAIG PREMIUM FUND FIS, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
- IMF INTERNATIONAL MOMENTUM FUND, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- KBC SELECT INVESTORS, 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- LACUNA SIF, 36, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg
- PENINSULA LIFE SETTLEMENT FUND, 5A, rue des Dahlias, L-1411 Luxembourg
- SCD CEE PROPERTY FUND, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg
- VIKSTRÖM & ANDERSSON FUND, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Les trente organismes de placement collectif et fonds d'investissement spécialisés suivants ont été retirés de la liste officielle au cours du mois de juin 2009:

1) OPC partie I :

- ALLIANZ RCM ZERTIFIKATESTRUKTUR PROFIMIX, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- BANCA LOMBARDA SICAV, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
- BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS VII, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
- DB OPPORTUNITY SELECT, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- DRESDNER VERMÖGENSPLAN 15, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DRESDNER VERMÖGENSPLAN 25, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DRESDNER VERMÖGENSPLAN 35, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DRESDNER VERMÖGENSPLAN 65, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DRESDNER VERMÖGENSPLAN 80, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
- DWS ABS PLUS, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
- FT OPTIRENT 6/2009, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
- HVB ROLLING BONUS FONDS DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- INTESA EUROGLOBAL, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- MK LUX, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- NEXTRA INTERNATIONAL SICAV, 8, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
- NOMURA GLOBAL SHARIAH FUND, 16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg
- ROLLING BONUS DIVDAX®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- ROLLING EXPRESS BONUS 1SI DJ EURO STOXX 50®, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg
- SPARKASSEN-NRWGARANT, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
- UNIRENTA PROTECT CZ, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg

LISTES OFFICIELLES

2) OPC partie II :

- COGEFUNDS, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- SGAM AI HUDSON, 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- THE COMMUNICATION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- THE PREMIUM, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
- TURY GLOBAL DERIVATIVES SICAV, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen

3) FIS :

- ABERDEEN PROPERTY FUNDS EASTERN EUROPE SICAV-FIS, 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg
- ALTEA SICAV-FIS, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
- D.A.R.T. SICAV-SIF, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- FERRUM ARIX TRACKER FUND A, 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
- JPMORGAN WORLD FUNDS, 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **148** (31 juillet 2009)
Somme de bilans : **EUR 847,855 milliards** (30 juin 2009)
Résultat avant provisions : **EUR 5,85 milliards** (31 décembre 2008)
Emploi : **26 870 personnes** (30 juin 2009)

Nombre d'OPC : **3 440** (12 août 2009)
dont 910 fonds d'investissement spécialisés (FIS)
Patrimoine global : **EUR 1 631,256 milliards** (30 juin 2009)

Nombre de SICAR : **229** (12 août 2009)

Nombre de fonds de pension : **13** (31 juillet 2009)

Nombre de sociétés de gestion : **192** (31 juillet 2009)
(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)
Emploi : **2 324 personnes** (30 juin 2009)

Nombre de PSF : **270** (30 juin 2009)
Somme de bilans : **EUR 27,427 milliards** (30 juin 2009)
Résultat net provisoire : **EUR 893,74 millions** (30 juin 2009)
Emploi : **13 420 personnes** (30 juin 2009)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **23** (31 juillet 2009)

Emploi total dans les établissements surveillés : **43 196 personnes** (31 décembre 2008)
Emploi total dans les établissements surveillés : **42 614 personnes** (30 juin 2009)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF
110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG
Tél. : (+352) 26 251-559/ -487
E-mail : direction@cssf.lu
Site Internet : www.cssf.lu